

# Informatique et Sciences Humaines

par

D. KLARIC  
P. VAN BINST

*Université Libre de Bruxelles - BELGIQUE*

## **I. INTRODUCTION**

Le fait que le titre de cette communication soit identique au thème choisi pour le Congrès auquel nous participons, témoigne de l'agréable surprise que fut pour nous l'annonce de ce Congrès. En effet, "Informatique et Sciences Humaines" sont également les sujets autour desquels est articulée une Licence récemment créée par l'Université Libre de Bruxelles.

## **II. UN ENSEIGNEMENT NOUVEAU**

La Licence en Informatique et Sciences Humaines s'est ouverte en 1980 au Centre Régional Wallon de l'ULB, à Nivelles. Il s'agit d'une innovation, d'une expérience pédagogique. En effet, cette Licence s'adresse aux adultes (engagés depuis au moins deux ans dans la vie professionnelle) et les cours se donnent en horaire décalé (le soir et le samedi matin), caractéristiques assez rares dans notre pays en ce qui concerne l'enseignement supérieur. Il s'agit donc d'un enseignement à la fois universitaire, de promotion sociale, et de formation permanente. C'est ce dernier aspect sans doute qu'il convient de souligner particulièrement ; plus que jamais, l'enseignement en général, et le supérieur en particulier doit non seulement avoir pour but "d'apprendre", mais surtout "d'apprendre à apprendre", tant est rapide l'obsolescence de certaines des notions qui font l'objet de cet enseignement.

On pourrait dire que le temps est venu, dans notre société, où l'enseignement ne doit plus être destiné aux "générations futures", mais bien aux générations actuelles.

## **III. LE PHENOMENE INFORMATIQUE**

Nous commençons à ressentir les premiers effets de la révolution informatique ; ils ne vont cesser de devenir plus nombreux et plus variés. L'aspect technique, matériel, est très important : quantités extraordinairement vastes d'informations à la disposition de l'homme en des temps extraordinairement courts. Mais plus encore, peut-être, est-ce l'ubiquité du phénomène informatique qui créera le choc sociologique (psychologique, économique) le plus important : il est peu d'activités humaines dont on ne puisse envisager qu'elles seront modifiées par l'apport de l'informatique.

On a cité le terme de "homo informaticus" ; allons-nous devoir définir bientôt l'expression "humanisme informatique" ? Une question plus réelle est de savoir ce qu'il adviendra de l'humanisme dans une société informatisée. Sans entrer dans des détails de technologie qui n'ont pas leur place ici, il peut être utile de réfléchir à l'évolution des termes (anglais) utilisés pour décrire l'informatique : de "data processing" (traitement de données), à "information processing" (traitement de l'information), l'on se dirige actuellement, pour la prochaine décennie, vers les ordinateurs de la "cinquième génération", pour lesquels s'utilisent des termes tels que "knowledge-based machines" (machines basées sur la connaissance).

#### IV. ASPECTS DE LA LICENCE EN INFORMATIQUE ET SCIENCES HUMAINES

Dans un tel contexte, qu'en advient-il de l'enseignement ? L'Université Libre de Bruxelles a créé, nous l'avons dit, une Licence nouvelle, interfacultaire, différente en plusieurs façons de l'enseignement traditionnel. Quatre aspects peuvent être mis en évidence ; ils sont présentés, à notre sens, en ordre d'importance croissante.

- IV.1. Tout d'abord, il s'agit d'un enseignement de niveau universitaire. A ce terme devrait être associée, idéalement, une idée "d'excellence", de "juste choix", tant qualitatif que quantitatif, en ce qui concerne les sujets, les matières, les approches.
- IV.2. Une autre caractéristique de cet enseignement est liée à la notion de "nouvelle chance" que représente, pour certains adultes, la possibilité d'entamer des études universitaires, qu'ils peuvent ne pas avoir eu l'occasion d'entreprendre à l'âge traditionnel de 18 à 20 ans. En particulier, ils sont dégagés de la contrainte d'assister aux cours de jour à temps plein et l'enseignement est organisé de manière totalement modulaire. L'obtention des grades traditionnels (deux candidatures, deux licences) n'est plus liée directement aux années académiques, les études pouvant s'étendre sur plus de quatre ans.
- IV.3. Il s'agit, de plus, d'une formation de reconversion, ou formation permanente ; c'est en cela que le thème "Informatique et Sciences Humaines" prend tout son sens, l'informatique étant souvent apparue, ou ressentie, comme séparée des autres activités humaines, mal comprise, parfois inadaptée. Notre enseignement a clairement pour but d'abolir ces barrières, de créer des brèches dans les murailles d'incompréhension. (La devise de notre Université n'est elle pas "Scientia vincere tenebras" ?).
- IV.4. Enfin, un aspect très important est celui de la valorisation des acquis, de l'appui que l'enseignement aux adultes peut et doit prendre sur leur expérience personnelle et professionnelle, leur maturité. La première leçon, peut-être, que le corps enseignant a tirée de cette expérience pédagogique, est la diversité et la richesse intellectuelle de la population étudiante. Cet environnement particulièrement fécond peut se révéler être un atout fondamental pour la réussite de cet enseignement nouveau.

#### V. CONCLUSION

La Licence en Informatique et Sciences Humaines de l'ULB est devenue une réalité. Elle répond à un besoin, si l'on en juge par l'abondance des inscriptions (plus de deux cents pour les deux premières années académiques), et s'inscrit dans la ligne d'un renouveau nécessaire et inéluctable de l'enseignement universitaire.

A nous, organisateurs et enseignants, de mener à bien avec enthousiasme cette entreprise nouvelle, et d'en tirer à notre tour les leçons, pour organiser l'avenir.